

# Soyons **parc**

Magazine du Parc naturel régional Oise - Pays de France

► JE COMPRENDS

## DES AGRICULTEURS SE REGROUPENT POUR INNOVER

ET PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU



Parc  
naturel  
régional  
Oise - Pays de France

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

JANVIER / JUIN 2020 • n°38





## UNE NOUVELLE ANNÉE

**E**n ce début d'année, nous sommes tous pleins de bonnes résolutions ! Ce numéro s'attache à vous délivrer des informations utiles et pratiques pour les mettre en œuvre et des témoignages qui vous donneront envie d'innover dans vos habitudes.

C'est d'ailleurs le pari fou d'un collectif d'agriculteurs évoluant au sein du Parc ! Préoccupés par la qualité de l'eau du bassin de population sur lequel ils travaillent et par leur image, un groupement d'agriculteurs s'est constitué, accompagné par le PNR. Soucieux de préserver les ressources et de communiquer davantage sur leurs pratiques auprès du grand public, ce collectif a pour objectif d'améliorer ses méthodes en faveur d'une agriculture respectueuse de l'environnement et de mesurer les impacts économiques de leurs innovations.

En recherche constante de nouvelles solutions, les agriculteurs avancent beaucoup plus vite à plusieurs. C'est une véritable force et c'est ce que notre dossier central souhaite vous démontrer.

Valérie Molard, quant à elle a décidé aussi de sortir de sa zone de confort et se lance dans la création d'une épicerie à Mareil-en-France. Là encore un beau témoignage, un projet ambitieux et louable à découvrir.

Enfin, si vous aussi vous souhaitez devenir un éco-citoyen exemplaire, n'hésitez pas à surfer sur notre nouveau site internet. Une mine d'informations pour ceux qui veulent agir en éco-citoyen ! De plus, retrouvez-nous sur notre nouvelle chaîne YouTube pour tester nos tutos sur les plantations d'arbres fruitiers...

Vous l'aurez compris, l'équipe du Parc est là pour vous aider tout au long de cette nouvelle année à relever des défis pour préserver notre environnement et notre cadre de vie !

Bonne lecture et meilleurs vœux !

### Le Président du Parc naturel régional Oise - Pays de France

# sommaire

## 3 J'informe

Dernière ligne droite pour la Charte du Parc

## 4 Je découvre

Tout le Parc en quelques clics

## 5 Je comprends

Des agriculteurs se regroupent pour innover



Parc naturel régional  
Oise - Pays de France

## 8 Je communique

9 Je témoigne  
Mareil-en-France, la Fée du quotidien

## 10 J'agis

1, 2, 3... Je plante des arbres fruitiers

## 11 Je joue

12 Je partage

- Directeur de publication  
**Patrice Marchand**
- Directrice de la rédaction  
**Sylvie Capron**
- Rédactrice en chef  
**Emmanuelle Pillaert**
- Rédaction  
**Agence Markedia / S. Bagur**
- Photo couverture  
© **PNR OPF**
- Photos non légendées  
© **PNR OPF – D.Grouard**  
– **S. Drocourt – GIEE Morancy**  
– **Flickr (Daniel Edouin, Marmotte73, Ouistitis, Sunny Ripert, ChristineHund Hagen Graf)**
- Réalisation  
**Catherine Szipra**  
[www.sziprales.com](http://www.sziprales.com)
- Tirage  
**97 000 exemplaires**

ISSN : 1774-5683  
Reproduction interdite

# DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR LA CHARTE DU PARC

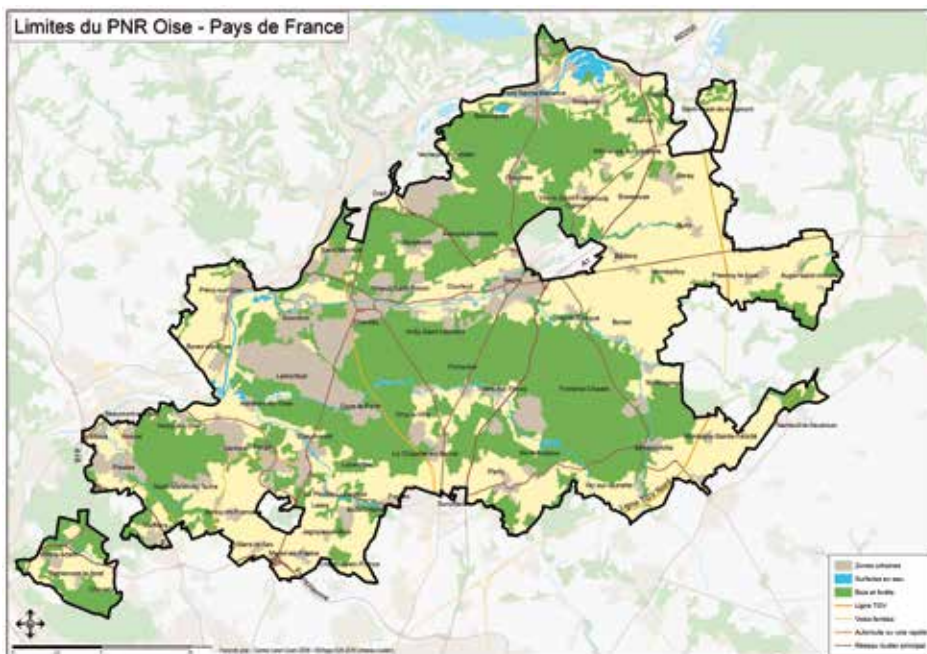
LE PROCESSUS D'ADOPTION DE LA NOUVELLE CHARTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL OISE - PAYS DE FRANCE VIENT DE FRANCHIR UNE ÉTAPE DÉCISIVE FIN 2019. DEPUIS JUIN DERNIER, ELLE ÉTAIT EN DÉLIBÉRATION AU SEIN DES CONSEILS MUNICIPAUX. APRÈS L'ÉTAPE CLÉ DES DÉLIBÉRATIONS DES COMMUNES, DÉPARTEMENTS ET RÉGIONS, LE RENOUVELLEMENT DU PARC EST EN BONNE VOIE.

## Un périmètre élargi à 70 communes

Saisies par les Présidents des 2 régions, 85 communes avaient été amenées à devoir se prononcer sur la nouvelle Charte du Parc : les communes actuelles du Parc mais aussi les communes pressenties pour intégrer le nouveau périmètre. Suite aux délibérations, le Parc naturel régional Oise - Pays de France compte désormais 70 communes : 45 dans l'Oise et 25 dans le Val d'Oise.

## Une démarche volontaire

Quinze nouvelles communes ont choisi d'intégrer le Parc : dans l'Oise, ce sont Saint-Vaast-de-Longmont, Fresnoy-le-Luat, Auger-Saint-Vincent, Nanteuil-le-Haudouin ; dans le Val d'Oise, il s'agit de Noisy-sur-Oise, Beaumont-sur-Oise, Nointel, Mours, Presles, Saint-Martin-du-Tertre, Maffliers, Villiers-Adam, Béthemont-la-Forêt, Chauvry, Belloy-en-France. En complément, 2 communes qui étaient partiellement dans le Parc (Précy-sur-Oise et Pont-Sainte-Maxence) deviennent totalement intégrées. Seules 3 communes ont renoncé à renouveler leur adhésion : Épinay-Champlâtreux dans le Val d'Oise, Chamant et Baron dans l'Oise.



Quinze nouvelles communes ont choisi d'intégrer le Parc

Parallèlement, les Départements de l'Oise et du Val d'Oise ont adopté la Charte révisée. Dans la foulée, les deux Régions, Hauts-de-France et Île-de-France, ont approuvé la Charte révisée et son nouveau périmètre.

Le renouvellement du classement et de la Charte révisée vont devenir des outils pour préserver le patrimoine de notre territoire, sauvegarder les bio-corridors, lutter contre l'étalement urbain dans un contexte de forte pression foncière, et permettre un développement maîtrisé et qualitatif. Ce périmètre élargi sera un véritable atout dans cette perspective.

## Une Charte en bonne voie

Le projet de Charte ainsi approuvé peut maintenant être soumis à une consultation interministérielle et recueillir l'avis du Conseil national de la protection de la nature (CNP) et de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France. Il sera définitivement acté en 2020, après signature du décret par le Premier Ministre. C'est par ce décret que l'État renouvellera le classement de notre territoire en Parc naturel régional.

## Pour mémoire...

Le classement en Parc naturel régional est une démarche volontaire, initiée par les Régions et soutenue par les communes et les Départements. Chaque PNR est régi par une Charte qui permet de mettre en œuvre les orientations de protection, de mise en valeur et de développement pour son territoire. Le classement, prononcé pour 15 ans, doit suivre une procédure très encadrée par la réglementation.

# TOUT LE PARC EN QUELQUES CLICS

AVEZ-VOUS CONSULTÉ RÉCEMMENT LE SITE INTERNET DU PARC NATUREL RÉGIONAL OISE - PAYS DE FRANCE ? SI TEL EST LE CAS, VOUS AUREZ NOTÉ QUE LE SITE A FAIT PEAU NEUVE DEPUIS DÉCEMBRE DERNIER : UN DESIGN PLUS ACTUEL, UNE ARBORESCENCE PRATIQUE ET DES INFORMATIONS UTILES, SURTOUT POUR CEUX QUI ONT ENVIE D'AGIR. L'URL RESTE LA MÊME : [WWW.PARC-OISE-PAYSDEFRANCE.FR](http://WWW.PARC-OISE-PAYSDEFRANCE.FR). QUANT AUX INTERNAUTES QUI SERAIENT EN RECHERCHE D'INFORMATIONS TOURISTIQUES, ILS SONT REDIRIGÉS VERS UN SITE INTERNET DÉDIÉ À LA DESTINATION, EN COURS DE REFORTE ÉGALEMENT.

## Un site 100 % pratique

De larges photos qui reflètent notre territoire, des pages aérées, des titres colorés... Le nouveau site internet du Parc est métamorphosé avec un graphisme renouvelé. Mais surtout, la navigation a été repensée pour que les informations soient simples à trouver en quelques clics, de façon intuitive.

Dès la page d'accueil, vous avez directement accès à :

- Un **moteur de recherche** dans lequel vous pouvez taper le mot clef qui fait l'objet de votre passage sur notre site. Pas de recherche particulière ? Vous souhaitez juste vous informer ? Pas de soucis ! Vous pouvez tout à fait naviguer plus classiquement via le menu déroulant et ses sous-menus illustrés,
- Aux **actualités** et à **l'agenda** pour tout savoir sur les événements programmés sur le territoire,
- Une **carte interactive**, commune par commune : les arrêts rézo pouce, les producteurs locaux,...
- Les publications qui vous donnent accès à notre magazine Soyons Parc, nos plaquettes d'information, nos études et guides techniques...

Une fois arrivé sur la page de votre choix, un texte synthétique vous apporte les informations essentielles. Et si vous envisagez d'aller plus loin, des liens et des documents sont proposés en téléchargement.



## Un site 100 % action

Le site internet a été élaboré pour permettre aux habitants d'être pleinement acteurs du Parc au quotidien, en trouvant des idées et des informations utiles.

Les pages qui se rattachent à l'onglet « **J'agis écocitoyen** » révèlent une mine d'astuces et d'idées pour préserver la biodiversité, consommer ou jardiner responsable, trier, être écomobile, préserver l'eau...

Les pages « **J'ai un projet** » informent sur les aides du Parc et couvrent de multiples domaines : agriculture, patrimoine, tourisme, éducation, développement économique... là encore avec des informations concrètes.

## Un agenda qui fédère

L'agenda répertorie les événements Nature & Patrimoine initiés par le Parc mais aussi par les acteurs du territoire qui véhiculent les valeurs du Parc. Pour ce faire, il leur suffit de soumettre en ligne leurs événements : sorties, randonnées, ateliers, conférences... Si vous pilotez une association, pensez à partager vos événements !





# DES AGRICULTEURS SE REGROUPENT POUR INNOVER ET PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU



▲ Tour de plaine trimestriel.

**SEIZE AGRICULTEURS, CULTIVANT SUR LES COMMUNES DE BORAN-SUR-OISE ET PRÉCY-SUR-OISE, SE SONT REGROUPÉS, POUR FORMER UN GROUPEMENT D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL (GIEE).**

**LEUR OBJECTIF ? PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU POTABLE SUR UN SECTEUR QUI ALIMENTE 70 000 HABITANTS DE L'AGGLOMÉRATION CREILLOISE. AUTOUR DE CET ENJEU DE TAILLE, UNE DYNAMIQUE D'INNOVATION ET DE COOPÉRATION S'EST INSTAURÉE ENTRE CES AGRICULTEURS RÉSOLUMENT DÉCIDÉS À FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES AGRICOLES, EN ADOPTANT UNE DÉMARCHE À LA FOIS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT ET ÉCONOME. LE PARC NATUREL RÉGIONAL OISE - PAYS DE FRANCE ACCOMPAGNE CETTE INITIATIVE.**

## Un Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental pour quoi faire ?

À l'origine du groupement, les agriculteurs voulaient vérifier que leurs pratiques étaient convenables et s'étaient posé la question de la préservation de la ressource en eau du bassin d'alimentation de captage de Boran et de Précy-sur-Oise. Il s'agissait de prévenir des risques de pollutions ponctuelles et de limiter les pollutions diffuses\* (Cf. schéma p. 6). Ce secteur étant principalement agricole, il est apparu indispensable d'étudier l'usage des produits phytosanitaires et d'optimiser les apports en fertilisants sur des exploitations où dominent les cultures du blé, de la betterave, du colza et du maïs.

Face à un tel enjeu, la réponse ne pouvait être que collective : en juillet 2015, l'association Morancy (regroupant les 16 exploitations) a été labellisée Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental (GIEE) pour une durée de 4 ans sur une surface de 3 600 hectares. De nombreux partenaires apportent leur soutien à l'initiative. Le PNR, le cabinet de conseil PERI-G, la coopérative agricole AGORA et l'école UNILASALLE Beauvais dispensent des conseils techniques et participent à l'animation du groupe. Ceci est rendu possible grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN), l'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) et la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), sans compter la cotisation annuelle (d'environ 500 €) dont s'acquittent les agriculteurs pour bénéficier de ce programme d'actions.





## Expérimenter pour faire évoluer les pratiques

Le groupement s'est progressivement imposé comme un lieu d'expérimentation, d'échanges, d'entraide et de formation pour ces 16 exploitations. « À plusieurs, on avance plus vite mais aussi plus loin ! Le fait de pouvoir tester différentes pistes durant une même saison, sur plusieurs parcelles, d'échanger ensuite cela nous permet de voir plus rapidement quels sont les résultats, explique Philibert de Moustier, exploitant agricole à Boran-sur-Oise. Ainsi, nous pouvons avancer. »



## Trouver dans la nature les solutions pour avancer

La première décision prise par les agriculteurs, d'un commun accord, a été de remettre en pâture ou en prairie de fauche (foin) les surfaces situées autour des puits de captage. Mais il fallait aller plus loin.

Au cœur des préoccupations, se trouvent les sols : il s'agit de maintenir les sols végétalisés en toutes saisons (y compris entre les cultures), de favoriser des rotations dites « longues » en alternant le plus de cultures possibles sur une même parcelle, ou encore d'éviter de perturber ces milieux vivants grâce aux techniques de semis direct sans avoir recours aux labours. À l'arrivée, les sols sont plus fertiles et se comportent mieux, notamment en cas d'intempéries. Les intercultures ont pour but de retenir les nutriments en surface du sol et éviter de les retrouver au niveau du captage d'eau.

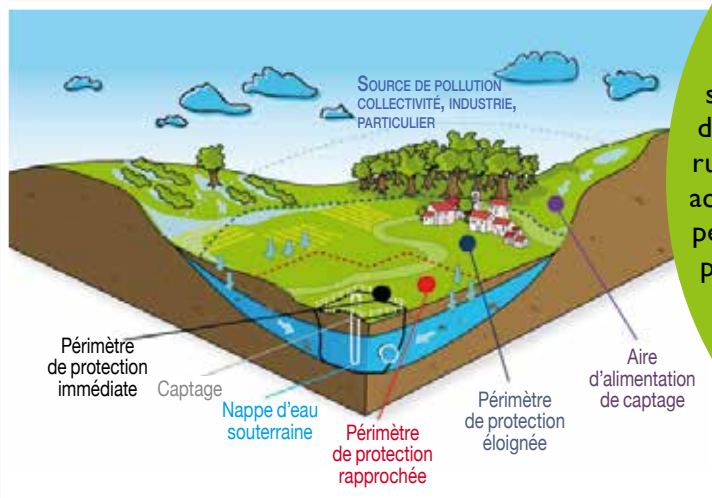
D'autres pistes consistent à remplacer autant que possible les techniques chimiques par l'action des plantes. Ainsi les plantes « compagnes » cultivées à proximité immédiate des cultures favorisent leur développement et réduisent les besoins en insecticides. En effet, associer la culture de certaines plantes qui attirent les nuisibles de celles que l'on souhaite récolter réduit le recours aux pesticides.

Ces méthodes expérimentales sont satisfaisantes mais sont compliquées à mettre en place par rapport au système précédent. C'est une véritable révolution dans les pratiques agricoles. Il faut également mesurer la rentabilité de ces nouvelles façons de faire.



## Comprendre ce qu'est un bassin d'alimentation de captage

C'est la surface où toute goutte d'eau tombée au sol est susceptible de parvenir jusqu'au captage d'eau potable, soit par infiltration, soit par ruissellement. En dehors du risque de pollutions accidentelles, toutes les activités sur ce périmètre peuvent avoir un impact sur la qualité de l'eau. On parle alors de pollutions diffuses dont les origines sont multiples : produits phytosanitaires, entretien des voies ferrées, hydrocarbures sur les routes, mauvais raccordements au réseau d'assainissement, traitement dans les villages...





## Pourquoi les agriculteurs traitent-ils la nuit ?

Afin de rendre l'application des produits phytosanitaires (dits intrants) optimale et donc de réduire les traitements, certaines règles doivent être suivies :

- absence ou faible vent
- et une bonne hygrométrie (humidité supérieure à 60%) pour limiter la volatilisation des gouttelettes et améliorer l'absorption.

Généralement, toutes les conditions sont réunies durant la nuit ! De plus, avec le coucher du soleil, cela évite de toucher les insectes notamment les butineurs comme les abeilles !

## Réconcilier écologie et économie

Les premiers résultats sont déjà là : une dynamique constructive autour de la recherche de solutions, une diversification des activités au sein des exploitations, une relève qui s'opère avec de jeunes exploitants... Côté chiffres, la réduction de l'utilisation

des produits phytosanitaires est réelle et les études effectuées (par exemple sur la dynamique de l'azote) apportent des résultats tangibles. D'ailleurs, un indice ne trompe pas : les abeilles. Environ 300 ruches ont été installées et fonctionnent de façon tout à fait satisfaisante : « Quand les abeilles vont bien, le reste va bien », rappelle Philibert de Moustier qui a ses propres ruches.

Des étapes restent à franchir. L'enjeu est de parvenir à mieux cerner les impacts économiques liés à ces nouvelles pratiques. La tâche est complexe, d'autant que chaque exploitation a ses propres activités, ce qui rend les comparaisons difficiles à mener. C'est pourquoi, le groupement a choisi de se faire accompagner par UniLaSalle, notamment pour évaluer les coûts de production des différents systèmes de culture.

## Le Parc au rendez-vous

Préservation de la ressource en eau et de la biodiversité, instauration d'un développement économique durable, préservation des paysages... Rien d'étonnant à ce que le Parc accompagne le GIEE depuis sa création. Une aide multiforme en termes de démarches administratives, d'animation et de valorisation : « Le Parc a un véritable rôle à jouer, que ce soit pour animer le groupement, contribuer à la construction du plan d'actions ou encore coordonner des prestataires, témoigne Marie Sturma. Nous apportons aussi une aide administrative dans le montage des dossiers de demande de subventions, ce qui allège la tâche pour les agriculteurs. »

## C'est vous qui le dites...

### « Nous revenons à une agriculture passion.

Certes il a fallu du temps pour instaurer un climat de confiance et d'échange entre les agriculteurs du groupement, mais les perspectives d'évolution nous ont fédérés : démonstrations de nouveaux outils, formations, visites de fermes d'expérimentation, réunions, études, forum d'échanges, rencontre d'experts...

Maintenant, les opportunités d'entraide se multiplient. Nous nous retrouvons 6 fois par an pour faire ce que nous appelons « un tour de plaine » au cours duquel nous pouvons échanger sur nos pratiques. Sans oublier les réunions de formation et les assemblées générales... Le Parc a joué un rôle clé pour initier la démarche ; aujourd'hui, il nous facilite la vie en allégeant les démarches administratives.

La dynamique instaurée doit nous permettre de nous préparer à l'avenir, avec des solutions à la fois innovantes et économiques, sans perdre le cap : une réduction de l'usage de produits phytosanitaires d'au moins 30 % d'ici 2022 est possible. C'est une révolution ce que nous sommes en train de mettre en place ! »

**Philibert de Moustier**

Agriculteur, Président du GIEE, chargé de la commission agriculture et cheval du Parc



## Les dernières éditions :

### FICHES SUR LES PLANTES VIVACES

Plus pérennes, moins coûteuses et moins chronophages pour les agents d'entretien des espaces verts, les plantes vivaces présentent de nombreux avantages pour fleurir les massifs communaux de façon plus respectueuse de l'environnement.

Ainsi, 4 fiches ont été rédigées et illustrées pour donner des informations très pratiques qui permettront de mieux les connaître et de promouvoir leur utilisation dans les aménagements paysagers.

1. Pourquoi fleurir avec des plantes vivaces ?
2. Choisir des plantes adaptées au milieu et au contexte
3. Concevoir un fleurissement
4. Planter et entretenir les plantes vivaces



### LIVRET « PARCS ET JARDINS »

Parcourez le dernier livret édité par le Parc : « Les parcs et jardins, de l'Antiquité à nos jours » et découvrez les secrets des jardins du Parc naturel régional Oise – Pays de France.



### LES ABEILLES SAUVAGES

Nous connaissons tous l'abeille domestique qui produit le miel, mais saviez-vous qu'il existe plus de 900 espèces d'abeilles sauvages en France ?

Un flyer et un poster ont été édités pour mieux comprendre et

illustrer ce sujet passionnant et d'importance capitale.



Tous ces documents sont téléchargeables sur le site internet du Parc ou disponibles gratuitement sur simple demande à la Maison du Parc.

## GOÛTONS NOTRE TERRITOIRE, UN ÉVÉNEMENT RÉUSSI

Le Parc naturel régional Oise – Pays de France a organisé le dimanche 29 septembre sur la petite pelouse de l'hippodrome de Chantilly, sa première édition de « Goûtons notre territoire », un événement dédié à l'alimentation et aux produits locaux. Près de 30 exposants étaient présents. Cette manifestation a remporté un franc succès.

Malgré une météo capricieuse, cet événement a rassemblé près de 1500 visiteurs. Ce sont 10 producteurs Oise – Pays de France venus des 4 coins du territoire (Montlognon, Villeneuve-sur-Verberie, Viarmes, Orry-la-Ville, Avilly-Saint-Léonard...) qui ont proposé à la vente leurs produits. Les associations locales étaient également mobilisées pour des animations « anti-gaspi » et ainsi sensibiliser les visiteurs grâce notamment à une soupe avec des légumes « moches », des explications sur le compostage et le tri des déchets,...

Présidé par le Chef Julien Lucas de l'Auberge du jeu de Paume, le concours de recettes mettant en avant les produits locaux, organisé pour l'occasion, a remporté également un franc succès.



## CROIX DE SAINTE MAXENCE

Le Parc a aidé l'association pour la restauration des poteaux des 3 forêts (APTF) à rénover une très vieille croix qui était sur l'ancienne route nationale à la sortie sud de Fleurines. Le coût des travaux menés par une entreprise locale pour la restauration des marches, le nettoyage et la mise en valeur de la croix s'élevaient à 3800 euros. Le Parc en a financé 2660. Depuis août dernier, vous pouvez admirer la croix rénovée et dédiée à sainte Maxence qui a la particularité d'être une sainte céphalophore !





## LE PARC RECRUTE 2 SERVICES CIVIQUES

Pour dynamiser la mise en place de Rézo Pouce sur notre territoire et encourager l'écomobilité, le Parc a lancé le recrutement de 2 services civiques. Les offres sont en ligne sur notre site internet : [www.parc-oise-paysdefrance.fr](http://www.parc-oise-paysdefrance.fr) > mon-parc > l'équipe > les offres d'emplois

## ENCOURAGER LA MOBILITÉ DOUCE

La Commission Ressources naturelles Energie Climat du Parc a fait de la mobilité une de ses priorités.

Pour faire émerger la pratique du vélo sur le territoire du Parc, l'installation de mobilier de stationnement de vélos est incontournable. C'est ainsi que le Parc a participé à hauteur de 70% du coût d'achat HT de matériel installé dans les communes de Chantilly, Pont-Sainte-Maxence Lamorlaye, Asnières-sur-Oise, Fosses, Gouvieux et Orry-la-Ville.

## VERS UNE SIGNALÉTIQUE HOMOGÈNE

La nouvelle loi sur la publicité, entrée en vigueur en juillet 2015, restreint très fortement le recours aux pré-enseignes et rend par conséquent souvent nécessaire l'implantation d'une signalétique d'information locale (SIL). Afin de répondre aux demandes des communes, de veiller à la qualité des équipements mis en place et de proposer une identité visuelle harmonieuse, le Parc a réalisé une Charte de Signalétique d'Information Locale.

En 2019, les communes de Ver-sur-Launette, Senlis et Luzarches ont bénéficié de cet accompagnement. Ainsi, c'est 110 lattes d'indication installées à Luzarches, 250 à Senlis et 27 à Ver-sur-Launette, avec des adaptations de couleur pour les communes urbaines de Senlis et Luzarches.



## MAREIL-EN-FRANCE, LA FÉE DU QUOTIDIEN



**Après la fermeture de la dernière boutique de Mareil, en 2017, Valérie Molard, soutenue par sa commune, est venue présenter au PNR un projet de création d'épicerie avec une ambition sociale et humaine forte. Portrait d'une commerçante 2.0, pragmatique et généreuse**

***Vous avez décidé de refaire vivre une épicerie à Mareil-en-France, expliquez-nous ce que vous comptez proposer comme services et activités ?***

L'objectif premier, et c'est pour cela que la Mairie s'est associée à mon projet, est de permettre aux habitants de Mareil, particulièrement ceux qui ne peuvent se déplacer, de trouver dans le village les produits de première nécessité. Je travaille aussi avec des fournisseurs sur le territoire, afin d'offrir des produits locaux (fruits, légumes, miel, fromages ...) que je choisis pour leur qualité et pour leur prix raisonnable. L'aspect prix est très important pour moi, je veux que les familles aux revenus modestes n'aient pas peur d'entrer dans la boutique. Parce que cela correspond à mes valeurs d'une consommation plus responsable et plus respectueuse, je compte proposer du vrac avec un système de contenants et sacs originaux et réutilisables. Mais pour moi et pour mon mari Laurent, très impliqué, la finalité du projet est de créer un lieu de convivialité et d'échange. J'ai beaucoup d'idées : café-tricot, grainothèque, ateliers variés ... Enfin, je vais cuisiner pour les petites faims avec la possibilité d'emporter ou de manger sur place (j'ai aménagé un espace chaleureux avec quelques tables). Je suis très active sur les réseaux sociaux donc il sera facile de suivre ce qui se passe en boutique et notamment en cuisine. Je viens de passer mon CAP de pâtisserie, c'est un rêve d'enfant que j'ai concrétisé. Mon défi maintenant, c'est d'étonner et de régaler avec des plats faciles à partager : des tartes salées, sucrées, des soupes d'ici et d'ailleurs...

***Votre projet a une dimension sociale et citoyenne forte, d'où vous vient cet engagement ?***

Mon mari, mes enfants et moi, sommes tous impliqués dans la vie associative, sportive comme culturelle. Avec 5 enfants, j'ai de bonnes notions d'organisation et d'efficacité ! À Mareil, pour animer la commune, j'ai créé l'association les petits Mareillois qui s'adresse aux familles et aux enfants mais qui fait finalement participer tout le village. J'ai toujours été active et créative, c'est dans ma nature d'apprendre, de partager, d'échanger.

***Comment avez-vous pu donner vie à votre projet ?***

Je suis d'abord allée exposer mon projet en Mairie, et c'est un conseiller municipal qui m'a parlé du PNR. Effectivement, dans le cadre d'une action valorisante pour l'économie du territoire, on peut prétendre à une aide. Il s'agit d'un programme européen de financement qui s'appelle LEADER, mais c'est le PNR Oise - Pays de France qui choisit les projets à soutenir. J'ai déposé un dossier. Je crois que mon passage devant la commission restera un jour décisif dans ma vie car j'ai vécu cela comme un aboutissement.

***Alors c'est parti ?***

L'ouverture est prévue mi-janvier. Laurent, qui tiendra la boutique certains jours, et moi sommes prêts. Nous sommes très impatients même si nous savons que les premiers temps vont demander de l'improvisation et de l'ajustement ! Tout n'est pas écrit dans le Business Plan. Heureusement !

*Epi7 tout ! Ainsi soi Fée*

Valérie Molard / 06 22 97 68 96  
epi7toutainsisoifee@gmail.com

Instagram :  
epi7toutainsisoifee



1, 2, 3...

## Je plante des arbres fruitiers

ÇA Y EST, VOUS ÊTES RÉSOLU À PLANTER UN OU PLUSIEURS ARBRES FRUITIERS. LA PÉRIODE DE PLANTATION S'ÉTEND DE NOVEMBRE À MARS. VOUS AVEZ DONC ENCORE QUELQUES SEMAINES POUR VOUS Y METTRE. POUR AUTANT, VOUS SOUHAITEZ VOUS DONNER LES MEILLEURES CHANCES LORS DE LA PLANTATION ET ENSUITE POUR L'ENTRETIEN DES ARBRES. LAISSEZ-VOUS GUIDER : 3 VIDÉOS ONT ÉTÉ RÉALISÉES PAR LE PARC POUR VOUS ACCOMPAGNER AVEC SUCCÈS.

### En image, c'est plus simple

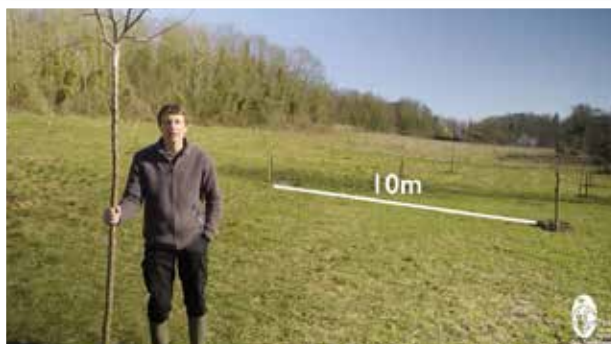
Un peu plus de 15 mn, c'est ce qu'il faut pour tout savoir en image sur la plantation et l'entretien des arbres fruitiers, en trois grandes étapes :

**# 1 Plantation :** quels outils ? où et quand planter ? comment positionner le point de greffe ?... De multiples astuces vous sont données pour assurer le bon développement de l'arbre.

**# 2 La taille de formation :** comment former une structure solide, apte à supporter le poids des productions futures ?

**# 3 La taille d'entretien :** comment faire pour que l'arbre produise longtemps de beaux fruits, grâce à une structure équilibrée qui laisse passer la lumière ?

**Pas besoin d'être un spécialiste.** Chacune des vidéos vous guide pas à pas en 5 à 6 minutes. Pour les visionner, il vous suffit de vous rendre sur la chaîne Youtube du Parc naturel Oise - Pays de France et de lancer une recherche avec le mot clé « Plantation ». Vous pouvez également consulter les pages « J'agis écocitoyen » sur le site internet du Parc, dans la rubrique : « Je jardine responsable ».



### Privilégions les essences locales

Planter un arbre fruitier d'essence locale, c'est se donner toutes les chances de réussir son jardinage car l'arbre est adapté au climat et aux sols de notre région, mais aussi à la faune et la flore environnantes. Une essence locale n'a pas besoin de soin spécifique, d'arrosage ou d'engrais à taille adulte. C'est donc moins d'entretien et de dépenses. Autre point important, les arbres fruitiers de notre région sont indispensables à la nourriture des oiseaux de notre territoire. La plantation d'espèces locales contribue aussi à l'identité des paysages de notre territoire. Vous avez l'embarras du choix : cerisiers, pommiers, poiriers, pruniers...

### Astuce :

Et si vous plantiez une variété ancienne ? Vous goûterez au charme des variétés qui composent le patrimoine de notre territoire et deviendrez un acteur de leur conservation. Renseignez-vous auprès du Parc ou d'un pépiniériste ou profitez de l'opération « Plantons le décor » ([www.plantonsledecor.fr](http://www.plantonsledecor.fr)) qui a lieu chaque année de septembre à décembre.



Retrouvez-nous sur Youtube !

[www.youtube.com/channel/UC8D9H\\_ZHKsDuG-OnAp3uK8w](https://www.youtube.com/channel/UC8D9H_ZHKsDuG-OnAp3uK8w)



# JE JOUE



## Associez les fleurs et les fruits

Sauras-tu associer le fruit à sa fleur ?  
Pour t'aider suis le bon chemin et indique le nom de l'arbre.







## Cherchez l'intrus

Lequel de ces fruits n'a jamais poussé sur le territoire du Parc ?



Le kiwi



L'abricot



La prune



La cerise



La pomme

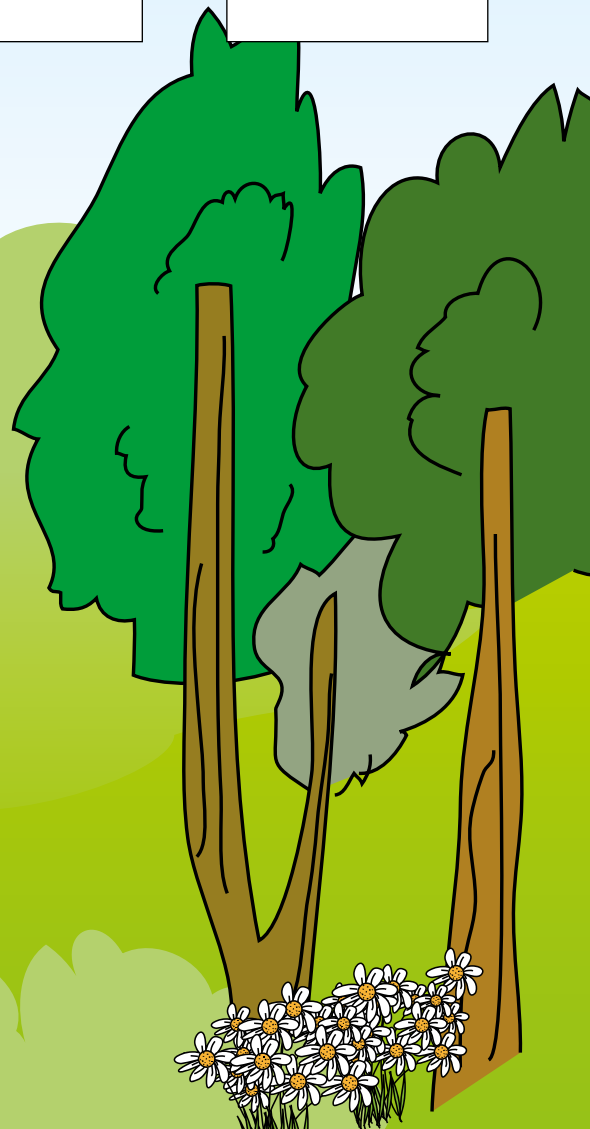


La poire

Tous les autres fruits ont été ou sont produits sur le territoire.

Réponses :

Le kiwi.





**Sorties gratuites**  
**Inscriptions et informations**  
**auprès de PNR au 03 44 63 65 65**

**FÉVRIER**  
**DIM 2**

## ATELIER « TAILLE DE FORMATION » DES ARBRES FRUITIERS À LUZARCHES

Dans le verger du Vallon de Rocquemont planté l'hiver dernier, venez découvrir puis mettre en pratique les techniques de taille de formation des jeunes arbres fruitiers. La taille de formation doit être réalisée pendant les premières années suivant la plantation d'un arbre fruitier afin de lui conférer sa forme et sa robustesse. Cette formation est encadrée par Sylvain Drocourt, pomologue.

**Lieu et horaire de rendez-vous : 14h00**

Vallon de Rocquemont à Luzarches, (Rue de Rocquemont, près des équipements sportifs).

**Matériel :**

Si vous en avez, apportez un sécateur.



**MARS**  
**SAM 7**

## GRENOUILLES ET CRAPAUDS VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS AUX ÉTANGS ! FORÊT DE CHANTILLY

À la tombée de la nuit, crapauds communs, grenouilles rousses et agiles... vous donnent rendez-vous sur la route des étangs. La balade en forêt de Chantilly vous mènera sur les chemins empruntés par les amphibiens en ce mois de migration vers les lieux de pontes printaniers. Pour découvrir le mode de vie de ces petits animaux dont la survie est en grande partie liée à la préservation des zones humides, rien de plus simple, il suffit d'enfiler bottes et ciré.

**Lieu et horaire de rendez-vous : 19h00**

Table de Montgrésin (Forêt de Chantilly).



**MARS**  
**6, 7 et 8**

## OPÉRATION « HAUTS-DE-FRANCE PROPRES, ENSEMBLE NETTOYONS NOTRE RÉGION ! »

**Organisée par la Région Hauts-de-France**

À partir du 15 février, retrouvez la liste des opérations de nettoyage organisées sur le territoire du Parc naturel régional sur notre site internet [www.parc-oise-paysdefrance.fr](http://www.parc-oise-paysdefrance.fr).

**MARS**  
**DIM 8**

## ATELIER « TAILLE D'ENTRETIEN » DES ARBRES FRUITIERS À VILLERS-SAINT-FRAMBOURG-OGNON

Venez découvrir et mettre en pratique les techniques de taille d'entretien des arbres fruitiers au cours d'une démonstration encadrée par Sylvain Drocourt, pomologue. Ce type de taille se pratique sur des arbres de quelques années, déjà formés, afin de leur assurer vitalité et récolte abondante.

**Lieu et horaire de rendez-vous : 14h00**

Place de la Mairie à Villers-Saint-Frambourg.

**Matériel :**

Si vous en avez, apportez un sécateur.

**MARS**  
**DIM 15**

## PLANTATION PARTICIPATIVE D'UN VERGER CONSERVATOIRE À L'ABBAYE DE CHAALIS

Dans le cadre de son programme de conservation des variétés anciennes d'arbres fruitiers, le Parc naturel régional vous propose de participer à la plantation d'un verger à vocation conservatoire et pédagogique à l'Abbaye de Chaalis. Après une présentation des variétés et les conseils de plantation, place à l'action ! Plantation encadrée par Sylvain Drocourt, pomologue.

**Rendez-vous : 14h00**

Devant l'Abbaye de Chaalis (Fontaine Chaalis).

**Horaires : 14h00 - 17h00.**

**MARS**  
**DIM 22**

## DÉMONSTRATION DE GREFFAGE D'ARBRES FRUITIERS - MAISON DU PARC À ORRY-LA-VILLE

Venez découvrir les techniques de greffage des arbres fruitiers au cours d'une démonstration encadrée par Sylvain Drocourt, pomologue. Vous pourrez ensuite passer à la pratique en greffant vous-même votre greffon et repartir avec votre arbre pour le planter chez vous.

**Lieu et horaire de rendez-vous : 14h00**

Maison du Parc à Orry-la-Ville (48 rue d'Hérivaux).

**Matériel :**

Si vous en avez, apportez un couteau suisse.



**AVRIL**  
**DIM 5**

## SUR LE POTEAU !

Les poteaux marquent le paysage de nos trois forêts depuis plusieurs siècles. En Halatte, Ermenonville et en Chantilly, une centaine de poteaux ont été installés pour guider les chasseurs et promeneurs. De la Table aux étangs de Comelle, nous découvrirons l'histoire de cet élément incontournable du territoire.

**Lieu et horaire de rendez-vous : 14h30**

Table de Montgrésin en forêt de Chantilly

**Horaires : 14h30 - 17h00**

**Distance : 9km**

En partenariat avec l'association APTF